



Arrêt de travail maladie

Par **Tulipe zazou**, le **16/03/2020 à 03:34**

Bonjour, suite à une crise d'asthme et une crise migraineuse ophtalmique, j'étais dans l'obligation de me mettre en arrêt de travail pour pouvoir me reposer, après ma reprise mon employeur m'a sanctionnée et m'a fait un rapport soit disant que je me suis mise en arrêt pour être rester en vacances avec mes enfants. Depuis je lui ai demandé de me changer de bureau vu que je suis en contact direct avec le public et qu'avec mon asthme j'ai développé des allergies et je fais depuis des bronchites chroniques immédiates à cause des odeurs de cigarettes qui vraiment me rendent vulnérable, il a refusé, 3 semaines après mon arrêt, m'a santé s'est encore dégradée et c'est lié aux travaux de peintures entretenus par l'employeur et la cigarette dans les bureaux de certains collègues qui abusent, par peur d'être sanctionner encore de plus j'ai fait une demande de congé annuel, sachant que mon dernier arrêt maladie date de plus de 3 ans et cela suite à une intervention chirurgicale, mon congé a été signé mais il m'a refusé de me laisser partir et qu'il m'a mis sur mes gardes si jamais j'ose lui envoyer un arrêt maladie et m'a même dit que si je suis malade je n'ai qu'à demissionner, des sanctions et des menaces verbales sans témoins évidemment, j'ai finis par partir en congé car la demande et le titre étaient tout les deux signés et que je ne comprends pas pourquoi il refuse, mais il m'a parlé d'un air très méprisant et menaçant, est ce que ce patron a le droit de m'infliger toute cette pression et à le droit de me sanctionner dans ces cas là, je vous remercie de bien vouloir me donner suite.

Par **Visiteur**, le **16/03/2020 à 18:33**

Bonjour

Un bon sujet pour P.M, espérons qu'il vous réponde...

Par **P.M.**, le **16/03/2020 à 18:46**

Bonjour,

Après m'avoir pratiquement insulté et exercé une censure sur mes messages, vous croyez peut-être que je vais satisfaire vos espoirs manipulateurs et contradictoires...